

Image not found or type unknown



Statut de constitution de sci

Par **lolita**, le **19/03/2010** à **13:35**

Bonjour,

je suis co gerant dans une entreprise avec 3 autres confrères à parts inégales.

Nous allons racheter nos locaux grâce à une SCI, et un de mes confrères majoritaire ne veut pas me voir parmi les gérants de cette SCI.

Peut-il s'opposer à mon entrée au prorata de mon capital social.